

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 01/03/24

Mise en place de permanences dans les sous-préfectures en faveur du monde agricole

Comme l'a annoncé le Gouvernement le 27 février dernier, en réponse à la crise agricole, des permanences seront organisées à partir du lundi 4 mars dans les sous-préfectures de Montargis, de Pithiviers et, pour l'arrondissement d'Orléans, à la Direction départementale des territoires, cité Coligny.

Les agriculteurs y trouveront un accompagnement personnalisé pour échanger sur toutes les difficultés rencontrées. Ce soutien individuel complétera les dispositifs en place accessibles via la cellule de prévention et d'accompagnement locale de la MSA, la cellule Réagir de la chambre d'agriculture du Loiret et le réseau Solidarité Paysans Centre-Val de Loire dont les coordonnées sont remises ci-après.

Les agriculteurs qui le souhaitent pourront être accueillis chaque matin entre 9h et 12h30 :

- lundi matin : DDT-Orléans (Cité Coligny)
- mardi matin : sous-préfecture de Montargis
- mercredi matin : sous-préfecture de Pithiviers
- jeudi matin : sous-préfecture de Montargis
- vendredi matin : sous-préfecture de Pithiviers

Pour prendre rendez-vous dans l'une des permanences, un seul numéro : 02.38.52.46.80.

Par ailleurs, le service économie agricole de la DDT reste à l'écoute des exploitants agricoles qui ont besoin de renseignements sur leurs différents dossiers administratifs.

Cabinet de la préfète
Service régional de la communication
interministérielle

Pour rappel :

La Cellule de prévention et d'accompagnement locale de la MSA

☎ 02 38 60 54 55

✉ contact_cellule_prevention.blf@bcl.msa.fr

- Une équipe pluridisciplinaire pour orienter vers une écoute et un accompagnement médical, psychologique, social, professionnel ou économique.
- Cette cellule vise à repérer le plus tôt possible les signes de mal être et permet d'apporter une aide aux situations de détresse.

La Cellule réagir

☎ 06 48 44 23 81

✉ marianne.tanc@chambagri.fr

- Un dispositif départemental de la Chambre d'Agriculture du Loiret, pour évaluer votre situation, réaliser un diagnostic, un bilan technico-économique, une conciliation, etc et permettre ainsi de franchir une période difficile et redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé.

Solidarité Paysans CVL

☎ 02 54 46 49 44 ou 07 77 03 92 37

✉ centre-valdeloire@solidaritepaysans.org

- Un réseau de bénévoles et de salariés expérimentés, qui se mettent à votre disposition pour vous écouter, vous orienter, vous soutenir et vous renseigner. Leurs équipes vous accompagnent dans les démarches administratives, les rencontres avec vos créanciers, les procédures judiciaires, l'arrêt d'activité, les relations avec les associés et partenaires...